



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE  
PRÉSIDENTE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Papeete, le 27 décembre 2017

## **INFORMATION MEDIAS**

### **Assises des Outre-mer : mode d'emploi pour réaliser soi-même son atelier**

Dans le cadre des Assises des Outre-mer, il est proposé à tout citoyen d'organiser lui-même son atelier des Assises en trois étapes simples présentées par un mode d'emploi ci-joint également disponible sur le site des Assises. Il a été conçu pour aider tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution à s'impliquer dans la démarche collective des Assises des Outre-mer.

Il offre une méthode simple et conviviale et rappelle les thèmes principaux traités dans le cadre des Assises. Chaque contribution sera étudiée par l'équipe nationale des Assises et par des représentants de la société civile. Elles pourront être transmises jusqu'au 1er mars 2018.

*« En plus d'être un guide facile à prendre en main, ce mode d'emploi permet de rappeler que les Assises appartiennent à chaque citoyen concerné par l'avenir de son territoire », précise Annick Girardin, ministre des outre-mer. « À ce stade, nous demandons à ceux qui le souhaitent d'apporter une contribution, d'émettre des idées, de prendre la parole. Cette étape est fondamentale pour la réussite des Assises. »*

Les Assises s'achèveront avec la publication du livre bleu outre-mer au printemps 2018. Sa rédaction démarrera en mars 2018. Il contiendra la synthèse de l'ensemble des contributions (ateliers, consultation numérique, blog, etc.) et servira de feuille de route en matière de politique publique durant le quinquennat.

Lire [le mode d'emploi des Assises des Outre-mer](#).

\* \* \*

#### **Contact presse**

Nicolas Sire, responsable de la communication des Assises des Outre-mer  
06 49 35 11 28 / [nicolas.sire@outre-mer.gouv.fr](mailto:nicolas.sire@outre-mer.gouv.fr)

#### **A propos des Assises des Outre-mer**

Les Assises des Outre-mer permettent à chaque citoyen d'outre-mer de construire l'avenir des outre-mer. Plus de 10 000 citoyens ont déjà contribué en direct ou en ligne. Pour plus d'informations, consultez le site : <https://www.assisesdesoutremer.fr/>. Pour consulter le blog des Assises : <http://blog-assisesdesoutremer.fr/>.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)